



# Médecine préventive

## Rapport annuel

*Centre de gestion du Rhône et de la métropole*

*Collectivités de moins de 50 agents*



2023

# I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

## 1. Adresse administrative



Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon  
9 allée Alban Vistel  
69110 Sainte-Foy-Lès-Lyon  
[medecine.preventive@cdg69.fr](mailto:medecine.preventive@cdg69.fr)

## 2. Cabinet médical



Centre de Gestion 69  
Cabinet Médical 9 allée Alban Vistel  
69110 SAINTE FOY LES LYON

Et 20 cabinets médicaux répartis sur le territoire.

## 3. L'équipe pluridisciplinaire

Professionnels intervenus sur les visites de l'année écoulée.



### Médecins

Jean-Marie LAHAROTTE  
Christiane JACQUEMIER  
Corinne JEANNIN-ARNAL  
Sylvie CIRENO  
Isabelle LOMBARD  
Bérénice FOUQUET  
Agnes DELFOSSE  
Antoine RAMOND  
Françoise MICHELLAND-LEFEBVRE



### Infirmières

Laetitia SARASIN  
Claire BOQUET  
Christelle COURNIL  
Sophie GARDE  
Roselyne DAVIOT  
Alexandre GAUTIER



### Assistantes

Adelaïde GELIOT  
Daphnée BADOL  
Marilyne PALISSER  
Nicole BOURGUIGNON

Le service de médecine préventive travaille en partenariat avec plusieurs **autres services** : handicap et maintien dans l'emploi, prévention et conditions de travail, assistante sociale, psychologue...

## 4. Périmètre du rapport annuel

### Collectivités agrégées

CENTRE DE GESTION DU RHÔNE  
COLLECTIVITÉS DE MOINS DE 50 AGENTS

## II - CHIFFRES CLÉS COLLECTIVITÉ

**Effectifs de la collectivité**  
3,594



**Effectifs SMR**  
863

**Nb de visites planifiées en 2023**

**1 989**

Variation depuis 2022

**▲254**

**Nb d'agents vus**

**1 671**

Variation depuis 2022

**▲235**

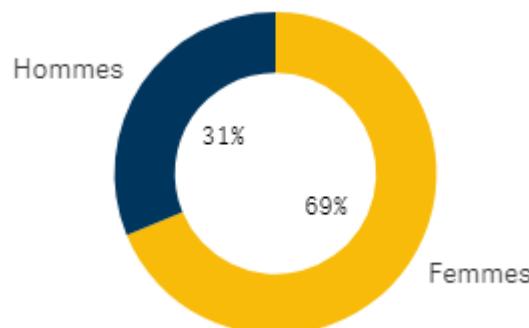
**Nb de visites réalisées**

**1 824**

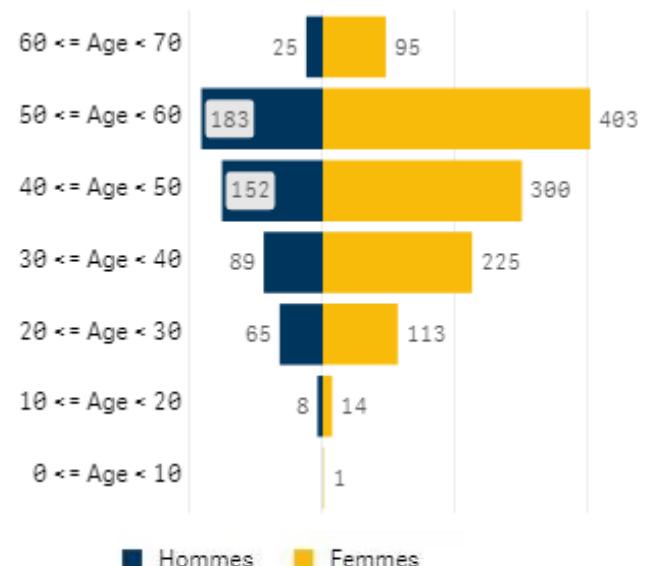
Variation depuis 2022

**▲245**

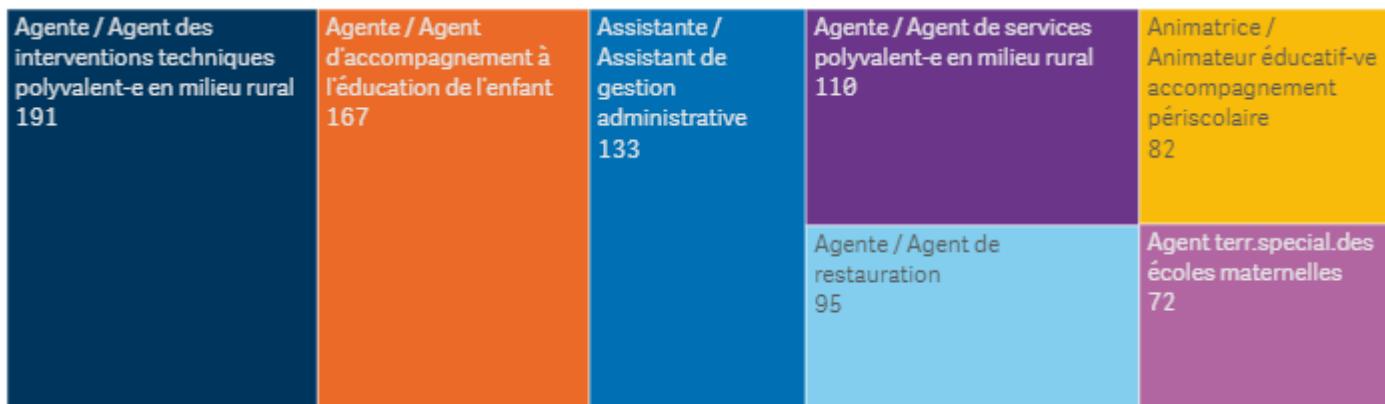
► Répartition par **genre** de l'effectif suivi en 2023



► Pyramide des **âges** de l'effectif suivi en 2023



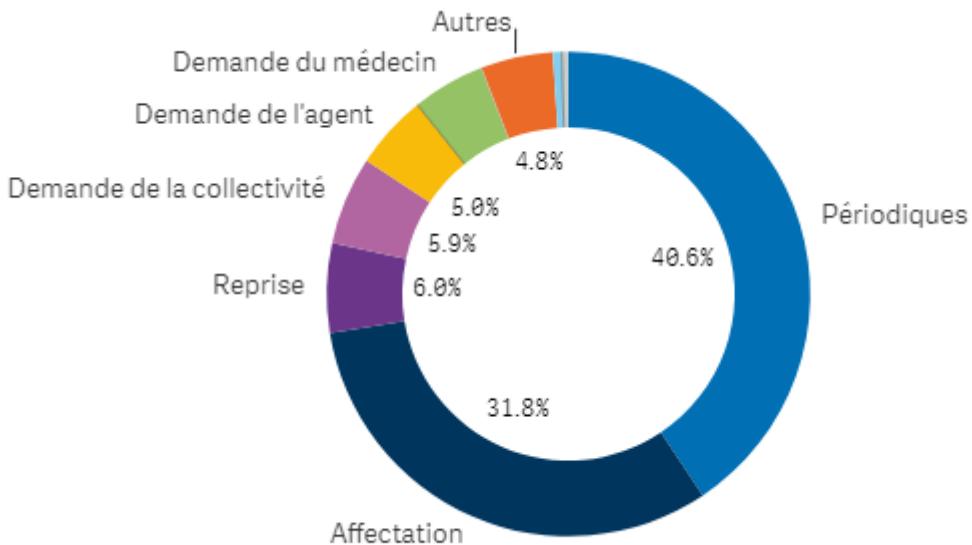
► Répartition suivant les principaux **métiers** de l'effectif suivi en 2023



## III - SUIVI MÉDICAL / Données générales

► Rapport médecine du travail / 2023

## 1. Répartition des visites par nature



Type de visite	Nature de l'examen médical	Nb de visites	Part en %	Variation / 2022
Visites Médecins	Visite d'affection au poste	580	32%	+95
Visites Médecins	Visite Périodique SMR (médecin)	120	7%	-8
Visites Médecins	Visite à la demande de la collectivité	107	6%	-3
Visites Médecins	Visite à la demande de l'agent	91	5%	+9
Visites Médecins	Visite à la demande du médecin du travail	89	5%	+40
Visites Médecins	Visite de reprise après maladie ordinaire	64	4%	-15
Visites Médecins	Visite à la demande de l'IST pour le médecin	23	1%	+9
Visites Médecins	Visite de reprise après accident de service	20	1%	= 0
Visites Médecins	Visite de reprise après maternité	12	1%	-7
Visites Médecins	Visite de pré-reprise	11	1%	-3
Visites Médecins	CITIS Reconnaissance en Maladie Professionnelle	9	0%	+1
Visites Médecins	Visite reprise après congé longue maladie ou CLD	8	0%	+3
Visites Médecins	Visite de reprise après disponibilité maladie ou personnelle	3	0%	+1
Visites Médecins	Visite confidentielle à la demande de l'agent	3	0%	= 0
Visites Médecins	Visite de reprise après maladie professionnelle	2	0%	-4
Visites Infirmiers	Visite d'information et de prévention (ex visite périodique)	491	27%	+111
Visites Infirmiers	Visite périodique SMR intermédiaire (infirmier)	130	7%	+35
Visites Infirmiers	Autre nature de visite	44	2%	-20
Visites Infirmiers	Suivi infirmier à la demande du médecin	9	0%	-4

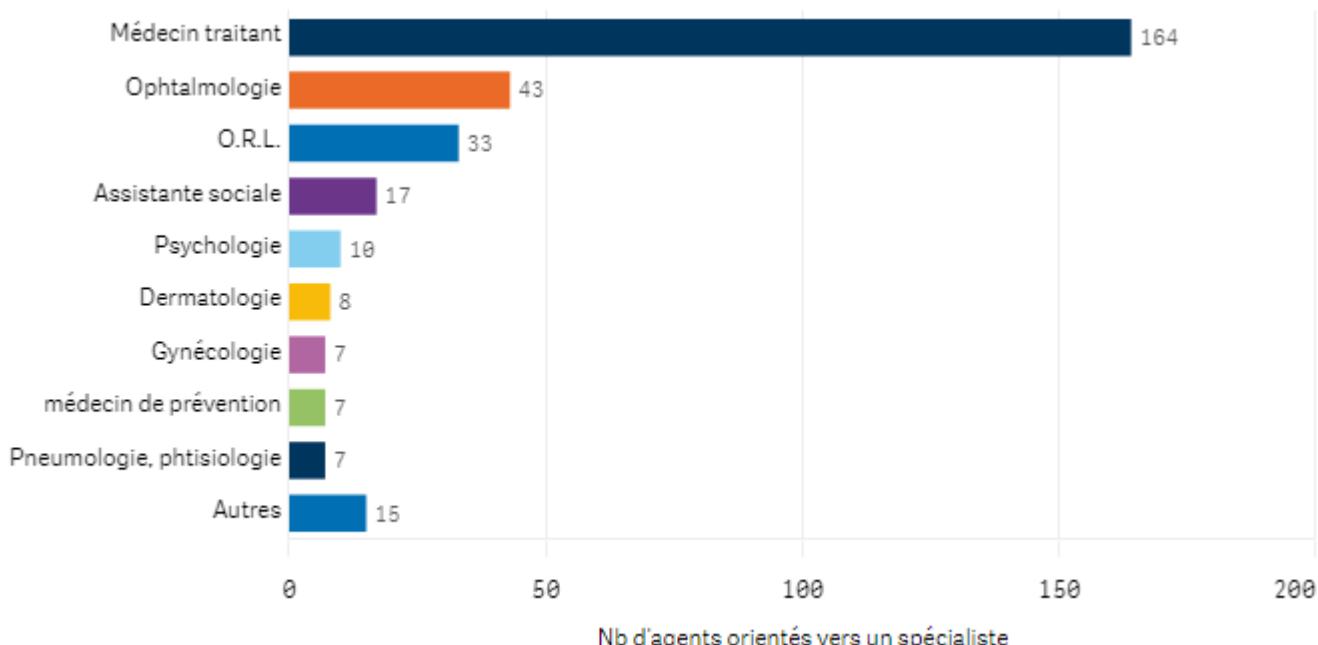
## 2. Conclusions de visites

Type de visite	Conclusion complète	Nb de visites	Part en %
Visites Médecins	Poste compatible avec la santé de l'agent	759	42%
Visites Médecins	Poste compatible avec aménagement (raisons de santé)	252	14%
Visites Médecins	Sans conclusion	64	4%
Visites Médecins	Poste incompatible temporairement	51	3%
Visites Médecins	Poste compatible sous réserves	40	2%
Visites Médecins	Poste incompatible définitivement avec la santé de l'agent	15	1%
Visites Infirmiers	Attestation de suivi réalisée	568	31%
Visites Infirmiers	Prévoir une visite avec le médecin du travail	44	2%
Visites Infirmiers	Prévoir une visite avec IST	12	1%
Visites Infirmiers	Avis différé dans l'attente d'informations	4	0%

### 3. Examens complémentaires effectués

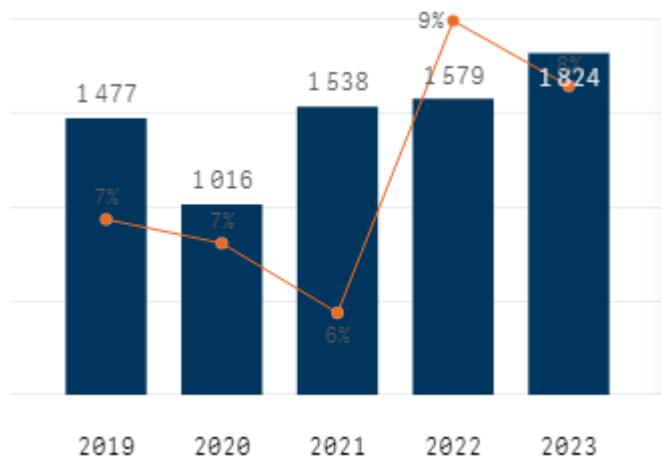
Nature de l'examen médical	Nb de visites
OPHTALMO	987
ORL	521
URINES	66
INFECTIEUX	6
HEMATOLOGIQUE	1
PNEUMOLOGIQUE	1

### 4. Orientations les plus fréquentes



## 5. Absentéisme aux visites médicales

### ► Historique des visites médicales et taux d'absentéisme



### ► Taux d'absentéisme aux visites 2023

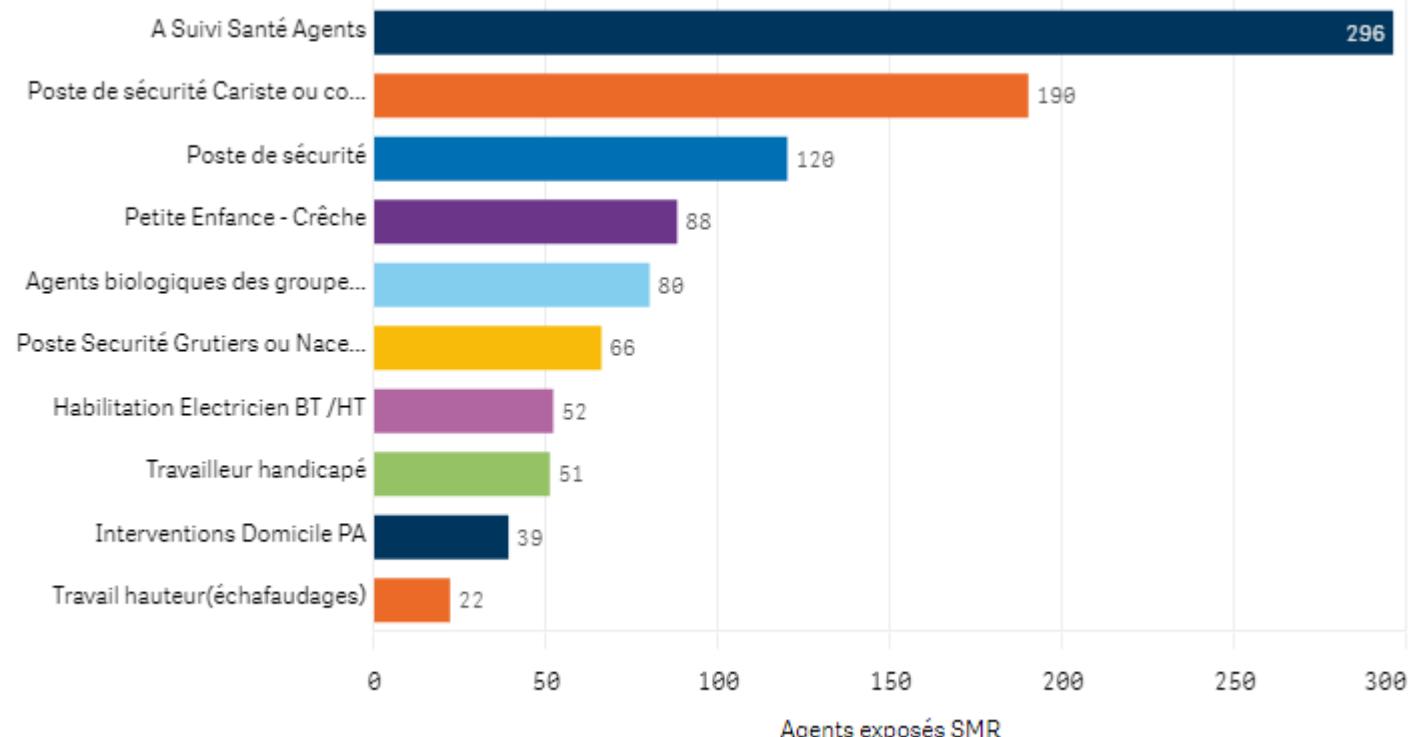


### ► Taux d'absentéisme aux visites 2022



## 6. Surveillance médicale renforcée

### Motifs les plus fréquents de surveillance médicale renforcée



Un agent peut être exposé à un ou plusieurs risques.

### III - SUIVI MÉDICAL / Infirmier en santé au travail (IST)

#### ► Chiffres clés

 **Nb de visites planifiées en 2023**

**746**

Variation depuis 2022

**▲131**

 **Nb d'agents vus**

**663**

Variation depuis 2022

**▲121**

 **Nb de visites réalisées**

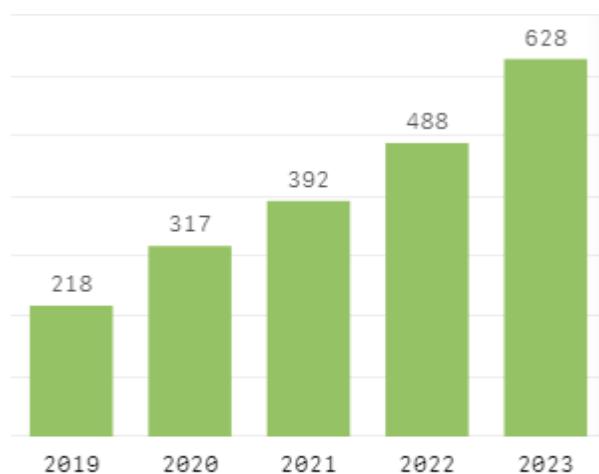
**674**

Variation depuis 2022

**▲122**

#### ► Historique des visites infirmier

(avec conclusion uniquement)



#### ► Taux d'absentéisme aux visites **2023**



**10%**

#### ► Taux d'absentéisme aux visites **2022**

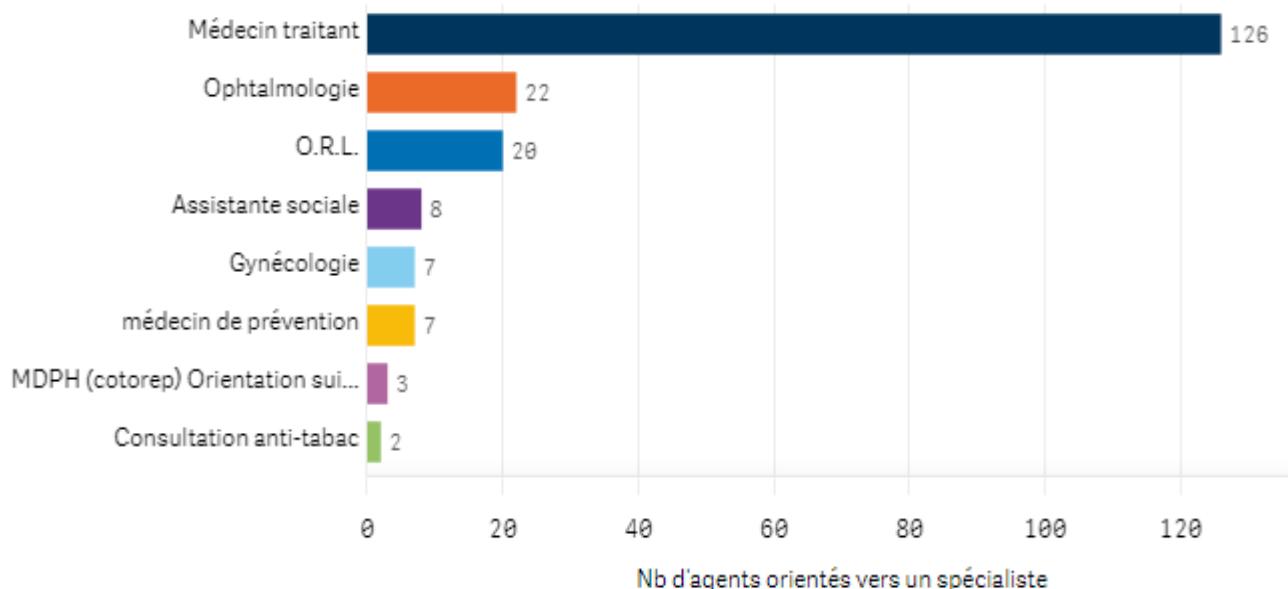


**10%**

#### ► Examens complémentaires

Nature de l'examen médical	Nb de visites	Variation / 2022
OPHTALMO	496	<b>+215</b>
ORL	339	<b>+129</b>
INFECTIEUX	1	<b>+1</b>
URINES	2	<b>+2</b>

## ► Orientations



### ► Observations sur le suivi médical IST :

- Départ d'un infirmier en mars et arrivée d'une nouvelle infirmière en août 2023. Cette dernière est déjà formée en santé au travail.
- 122 visites supplémentaires par rapport à 2023, avec un taux d'absentéisme aux visites stable à 10 %. On constate cette année encore un grand nombre de créneaux non remplis pour les IST (1509...).
- Les orientations infirmiers se font en grande majorité vers les médecins traitants pour une mise à jour du calendrier vaccinal ou des contrôles de tension artérielle. Quelques orientations se font vers les médecins du travail pour des aménagements de poste, des dossiers RQTH ou des dossiers de maladie professionnelle. Des échanges hebdomadaires médecins/ infirmiers ont lieu afin d'évoquer des situations individuelles ou collectives complexes.
- Les IST, en réalisant des études de poste et en participant aux visites d'inspection sont maintenant mieux identifiés par les collectivités.
- Les problématiques récurrentes remontées par les agents concernent en majorité les TMS et les RPS.

## IV - SUIVI MÉDICAL / Médecin du travail

### ► Chiffres clés

 **Nb de visites planifiées en 2023**

**1 235**

Variation depuis 2022

**▲117**

 **Nb d'agents vus**

**1 032**

Variation depuis 2022

**▲109**

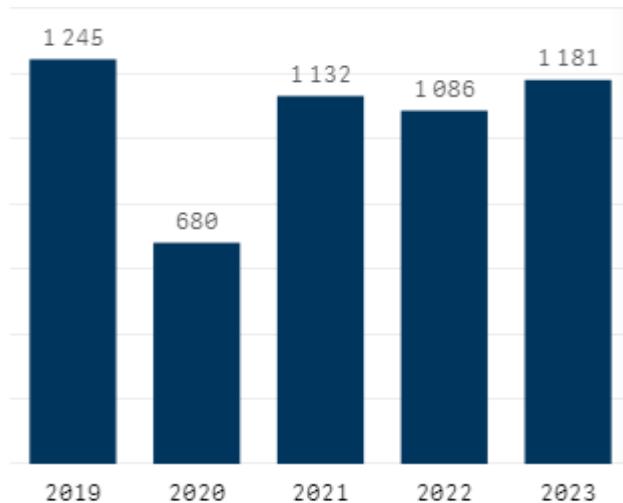
 **Nb de visites réalisées**

**1 142**

Variation depuis 2022

**▲117**

### ► Historique des visites médecin (avec conclusion uniquement)



### ► Taux d'absentéisme aux visites 2023



**8%**

### ► Taux d'absentéisme aux visites 2022

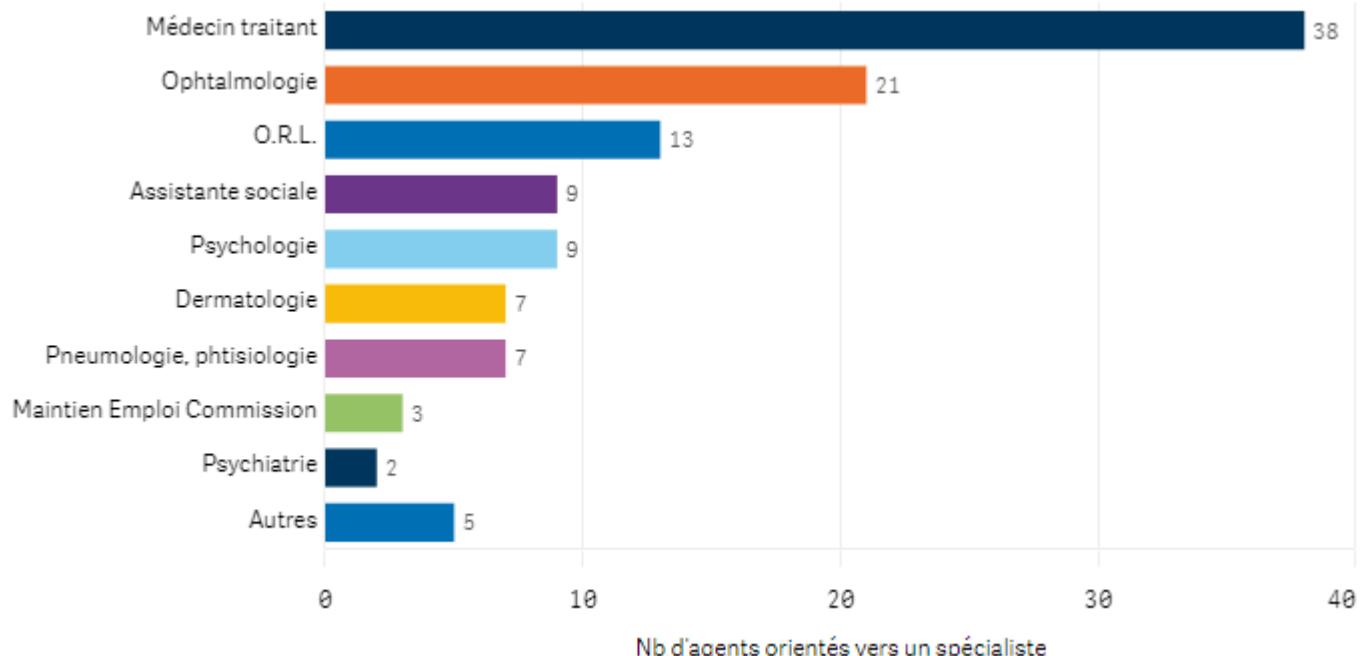


**8%**

### ► Examens complémentaires

Nature de l'examen médical - médecin	Nb de visites	Variation / 2022
OPHTALMO	491	+360
ORL	182	+89
URINES	64	+59
INFECTIEUX	5	-1
HEMATOLOGIQUE	1	-5
PNEUMOLOGIQUE	1	-3

## ► Orientations



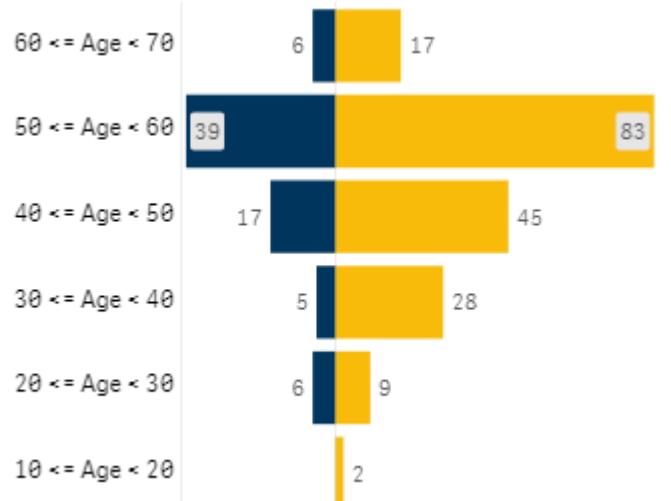
## ► Aménagements de poste de travail

### ► Les principaux métiers concernés par les aménagements de poste de travail



Un agent peut être compté en cas de changement de poste en cours d'année.

### ► Pyramide des âges des agents concernés par les aménagements de poste de travail



■ Hommes ■ Femmes

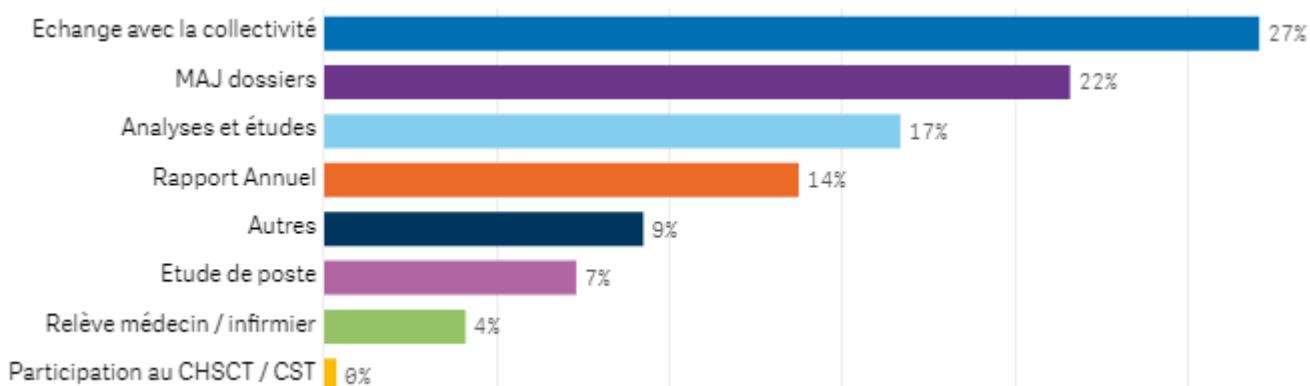
## ► Observations sur le suivi médical médecin :

- Départ d'un médecin au cours de l'année et arrivée en septembre d'un nouveau médecin déjà formé en santé au travail.
- 1142 visites effectuées en 2023, soit une augmentation de 117, avec un absentéisme aux visites stable, autour de 8%.
- Peu de créneaux non remplis pour les médecins.
- Comme pour les infirmiers, les orientations se font en majorité vers les médecins traitants pour des contrôles de tension, de thyroïde, une prise en charge psychologique et thérapeutique. Des orientations vers les ophtalmologistes sont effectuées après dépistage d'un déficit visuel, vers les ORL pour déficit auditif. Des orientations dermatologiques sont réalisées dans le cadre du dépistage des cancers cutanés.
- Les orientations vers le service social du cdg69, ainsi que vers notre psychologue permettent une prise en charge rapide des salariés qui le nécessitent.
- Les échanges entre médecins et les collectivités se développent.
- Les problématiques remontées par les agents sont souvent en lien avec une charge de travail importante, un absentéisme non compensé, et une charge mentale élevée.
- La part des visites spécifiques est toujours supérieure au suivi périodique, avec une forte augmentation des visites d'affectation au poste en lien avec un turn over important, une augmentation du suivi médecin pour des situations individuelles compliquées (poste aménagé, suivi biologique...).
- Les principaux risques identifiés demeurent les TMS et RPS puis le risque chimique et le risque amiante.
- Moins d'aménagements de poste cette année, ils représentent 14 % des avis et 21% des conclusions médecins. Ces aménagements sont temporaires ou définitifs lors de pathologies chroniques évolutives. Ils concernent les postes techniques et auprès des enfants le plus souvent.

## V - Actions sur le milieu du travail (AMT)

Intervenant	Nb de jours d'AMT
Jean-Marie LAHAROTTE	16.9
Corinne JEANNIN-ARNAL	4.9
Laetitia SARASIN	4.8
Christelle COURNIL	2.8
Sylvie CIRENO	1.6
Isabelle LOMBARD	1.1
Alexandre GAUTIER	0.9
Christiane JACQUEMIER	0.7
Françoise MICHELLAND-LEFEBVRE	0.5
Sophie GARDE	0.4
Bérénice FOUQUET	0.3
Mickaël SOURON	0.3
Antoine RAMOND	0.3

### ► Répartition des AMT selon le type d'actions



### ► Observations sur les AMT :

- De nombreux échanges ont eu lieu cette année avec les collectivités, on en répertorie environ 120, soit par échanges de mails, entretiens physiques ou téléphoniques avec les maires, les DGS, les secrétaires de mairie afin d'échanger sur des situations individuelles ou collectives. Cette communication est précieuse, elle permet des prises de décisions rapides en concertation avec les principaux acteurs.
- Participation des médecins et des IST à 17 visites d'inspection et réalisation de 6 études de poste.
- Des orientations ont lieu vers le service handicap et maintien dans l'emploi.
- Le travail administratif est consacré à la rédaction des rapports CITIS, médicaux pour les confrères, dossiers RQTH, FIPHFP...
- Participation de l'équipe médicale au colloque santé en 2023 concernant la convergence santé publique /santé au travail et les actions de dépistage à mettre en place.

### 1. Observations communes à l'ensemble des collectivités suivies

- Des risques psychosociaux sont toujours constatés lors des visites médicales et des entretiens infirmiers.
  - Au plan individuel, des situations de violences internes sont régulièrement signalées. D'où l'importance de la diffusion au sein des collectivités de la procédure de recueil de signalement des agents pour les actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, ou d'agissements sexistes, obligatoire depuis le 1er mai 2020. En effet, lorsque ce dispositif de signalement est confié à un centre de gestion, chaque autorité compétente demeure chargée de procéder à une information des agents placés sous son autorité.
  - Au-delà des fragilités individuelles, le lien avec l'organisation du travail peut être questionné : difficultés de recrutement, situations de violences internes, épuisement professionnel, envahissement et usure professionnels, problématiques relationnelles avec la hiérarchie, techniques de management pathogènes ...
- Ces éléments sont d'ailleurs corroborés par le bilan 2023 établi par la psychologue du travail.
- Depuis le 26 novembre 2022, suite aux modifications des articles L.321-1 et L.321-3 du Code Général de la Fonction Publique (CGFP), la visite d'aptitude physique par un médecin agréé préalablement au recrutement des agents publics n'est plus obligatoire. Cependant la visite organisée auprès du service de médecine préventive reste obligatoire lors de chaque recrutement (article L.812-4 du CGFP). À cette occasion, le médecin du travail peut formuler un avis ou émettre des propositions lors de l'affectation de l'agent au poste de travail au vu de ses particularités et au regard de l'état de santé de l'agent.  
Il est donc important que les agents nouvellement recrutés soient vus par le médecin du travail en visite d'affectation.
- Il est par ailleurs important de bien respecter la typologie des visites à programmer, suivant le motif, avec les médecins ou avec les infirmiers. Pour rappel, les visites médicales obligatoires auprès de l'infirmier de santé au travail (ou entretiens infirmiers) sont de 2 types La réforme de la médecine du travail avec le décret n°2022-551 du 13 avril 2022 qui modifie plusieurs dispositions du décret n°85-603 du 10 juin 1985, dont les principaux changements portent sur les points suivants :
  - visite d'information et de prévention (VIP) tous les 2 ans
  - visite périodique au titre de la surveillance médicale particulière ou renforcée (SMR), tous les 4 ans, en alternance avec le médecin.
- Enfin, il est nécessaire de mettre à jour la liste des agents en concordance avec celle de votre SIRH (Système d'Information Ressources Humaines) afin de pouvoir programmer le suivi médical nécessaire dans le cadre de la mission de médecine préventive.

Fait à Sainte-Foy-Lès-Lyon

Jean-Marie LAHAROTTE  
Christiane JACQUEMIER  
Corinne JEANNIN-ARNAL  
Sylvie CIRENO  
Bérénice FOUQUET  
Agnes DELFOSSE  
Antoine RAMOND  
Médecins du travail

Laetitia SARASIN  
Claire BOQUET  
Christelle COURNIL  
Sophie GARDE  
Roselyne DAVIOT  
Infirmiers de Santé au Travail